

**« C’FT-CONDUITE »**

**Agrément : E 24 040 00020 Siret : 832 070 403 00031**

**30 avenue Paul Marguerite N° O.F : 75400166940**

**40150 Soorts-Hossegor**

**Téléphone : 05.58.70.24.27**

**Email :** [**cft-conduite@orange.fr**](mailto:cft-conduite@orange.fr)

**Site Internet :** [**https://vroomvroom.fr/auto-ecoles/landes/soorts-hossegor/c-ft-conduite**](https://vroomvroom.fr/auto-ecoles/landes/soorts-hossegor/c-ft-conduite)

**LES MODALITÉS D’ORGANISATION DES FORMATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES**

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l’élève de la concentration, de l’assiduité et de la motivation.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre Auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

**FORMATION THÉORIQUE**

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, sur rendez-vous, dans les locaux de l’école de conduite, et est dispensée en présence d’un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d’une autorisation d’enseigner en cours de validité.

La formation aux cours théoriques peut également être dispensée à distance (domicile) en ligne sur la plateforme numérique "KOPILOTE" d'ENPC/EDISER.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l’établissement et visible sur le site internet.

La formation théorique sur des questions d’entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l’école de conduite avec un support média tel que DVD ou tablette avec un enseignant ou soit sur Internet.

***COURS THÉMATIQUES*** : organisés en présentiel dans la salle de code.

**Modalité d’organisation de la formation théorique en** **cours théorique avec enseignant :**

• sur rendez-vous par inscription au secrétariat dans la limite des places (5 places).

• en salle de code.

• avec un support papier et stylo pour les réponses et la prise de note.

• cours individuel ou collectif en présentiel d’une durée d’1 heure.

**==) Lors des séances de préparation à l’Examen Théorique Général (ETG) plusieurs cours thématiques vous seront proposés de manière aléatoire et aussi orientés selon les demandes des élèves et en fonction des thèmes qui posent le plus de difficultés aux élèves soit les thèmes C / L / R et U :**

|  |
| --- |
| **10 thèmes animés par un formateur diplômé** |
| **LE CONDUCTEUR** : les prises de risques, la vision et les déficiences des perceptions, les drogues/l’alcool/les médicaments  **LES DISPOSITIONS LÉGALES EN MATIÈRE DE CIRCULATION ROUTIÈRE** : la signalisation, les intersections, les règles de circulation, la vitesse, le croisement et le dépassement, l’arrêt et le stationnement  **LA ROUTE** : la conduite sous les intempéries de nuit et de jour, l’autoroute, les tunnels, les passages à niveau, les chantiers, les tramways  **LES AUTRES USAGERS DE LA ROUTE** : le partage de la chaussée, les spécificités des différents usagers  **LES RÈGLES D’UTILISATION DU VÉHICULE EN RELATION AVEC LE RESPECT DE L’ENVIRONNEMENT** : l’écomobilité, l’achat éco-responsable, l’écoconduite  **LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES À PRENDRE EN QUITTANT SON** **VÉHICULE** : l’installation au poste de conduite, entrer et sortir de son véhicule  **LA RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE ET DIVERS** : les documents du véhicule, le chargement, les points, les infractions  **LES ÉLÉMENTS MÉCANIQUES ET AUTRES ÉQUIPEMENTS LIÉS À LA SÉCURITÉ** : les témoins d’alerte, les feux, le contrôle technique, les niveaux, les pneus  **LES NOUVELLES TECHNOLOGIES LIÉES À LA SÉCURITÉ DES VÉHICULES** : la ceinture, les airbags, le siège-enfant, AFU, ABS, ESP, GPS  **LES PREMIERS SECOURS** : le PAS ou PBAS, non-assistance à personne en danger |
| **MERCREDI (de 19H à 20H) ET SAMEDI (de 11H à 12H)**  **ET SUR RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL.**  **Des stages code sur 3 jours (soit 24H de cours) peuvent être organisés**  **durant les périodes de vacances scolaires (nombre minimun de 3 élèves).**  Des cours de code sont possibles à distance avec un code d’accès sur le site :  « KOPILOTE - ENPC/EDISER » |

***TESTS D’ÉVALUATION* :** Série de 40 questions conforme à l’examen de code de la route, en présentiel, sur un poste de travail individuel avec tablette et casque ou en collectif sur grand écran mural avec grille de réponse nominative fournie à l’élève.

|  |
| --- |
| **Un enseignant assure la correction sur demande**  **SUR RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL**  Des tests d’évaluation sont possibles à distance avec un code d’accès sur le site : « KOPILOTE - ENPC/EDISER » |

**FORMATION PRATIQUE**

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites.

* COURS INDIVIDUEL EN VÉHICULE « AUTO-ÉCOLE » FORD PUMA :

Pendant la phase pratique, vous serez amenés à circuler :

- en agglomération,

- en hors agglomération,

- sur autoroute (A63 et A64) et sur voie rapide (D824),

- la nuit (en automne, en hiver ou au début du printemps)

- sous la pluie, chute de neige ou brouillard (si la situation se présente).

**A chaque fin de compétences des évaluations de synthèse seront mises en place (comme décrit sur le critère 2.2).**

**Modalité d’organisation de la formation pratique en cours de conduite :**

• sur rendez-vous.

• cours individuel en présentiel d’une durée de 1 ou 2 heures.

• tout cours non décommandé 48 heures à l’avance est considéré comme dû sauf si présentation d’un justificatif médical.

* POSSIBILITÉ DE COURS AVEC DEUX ÉLÈVES LORS DES CIRCUITS ROUTIERS SUR BAYONNE ET DAX AVEC ÉCOUTE PÉDAGOGIQUE GRATUITE :

Il vous est proposé de l’écoute pédagogique.

Placé à l’arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l’enseignant.

Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette période.

* PLANNING DES CRÉNEAUX HORAIRES :

|  |
| --- |
| **LUNDI :**  **Agence fermée**  **MARDI / MERCREDI / JEUDI / VENDREDI :**  **DE 9H00 À 12H30 ET DE 15H30 À 20H00**  **SAMEDI / DIMANCHE :**  **DE 10H00 À 12H00 ET DE 15H30 À 18H00** |